



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 403 en date du 08.06.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle <https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html> et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – AUDIOVISUEL REUNION LA PREMIERE – « Guillaume Hoair est le nouveau Rédacteur en chef de Réunion La 1^{ère} »**
- 2 - RADIO FRANCE – « Radio France veut supprimer entre 270 et 390 postes »**
- 3 – AUDIOVISUEL EN FRANCE – « La loi sur l'audiovisuel en panne »**
- 4 – JOURNALISTES AU CANADA – « Trois journalistes indépendants travaillant aux lieux ou circonstances dangereux remportent des bourses pour une formation à la sécurité »**
- 5 – MAGAZINE SCIENCE & VIE - « Science & Vie se diversifie dans la presse Photo »**
- 6 – INTERNET AU MAROC – « Le nombre total des abonnés à internet a atteint 23,1 millions, en hausse de 9,3% »**
- 7 – JOURNALISTES AU BURKINA FASO – « Patrimoine culturel burkinabè et mondial - Des journalistes outillés »**
- 8 – FACEBOOK AU VIETNAM – « En prison pour des publications sur Facebook »**
- 9 – GOOGLE EN BELGIQUE – « Google va investir 600 millions d'euros en Belgique »**

1 – AUDIOVISUEL REUNION LA PREMIERE – « Guillaume Hoair est le nouveau Rédacteur en chef de Réunion La 1^{ère} »

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/saint-denis/audiovisuel-guillaume-hoair-est-nouveau-redacteur-chef-reunion-1ere-716537.html>

Vendredi 31 mai 2019

Guillaume Hoair est le nouveau Rédacteur en chef de Réunion La 1^{ère}

Sur proposition de Gora Patel, Directeur Régional de Réunion La 1^{ère}, Guillaume Hoair est nommé Rédacteur en chef de Réunion la 1^{ère} à compter du 1er juillet. Avant de rejoindre notre station, il s'occupait de la planification des reportages et de l'organisation sur BFM TV



Guillaume Hoair

Guillaume Hoair, 41 ans a débuté sa carrière en 2006 en tant que journaliste à RFO Malakoff.

En 2008, il est diplômé de ESJ de Montpellier. La même année, il rejoint BFMTV en tant que JRI, Journaliste Reporter d'Images.

En mars 2015, il est chargé de l'organisation de BFMTV en tant que Rédacteur en Chef Adjoint.

Guillaume Hoair prend ses fonctions de Rédacteur en Chef de Réunion la 1^{ère} à compter du 1er juillet 2019.

Il dirigera les 3 services (télé, radio et internet) et sera chargé de mettre en place la convergence des médias, un beau défi pour ce passionné d'infos heureux de retrouver son île.

2 - RADIO FRANCE – « Radio France veut supprimer entre 270 et 390 postes » **https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/06/06/entre-270-et-390-suppressions-de-postes-a-radio-france-selon-le-snj_5472363_3234.html**

Jeudi 6 juin 2019

Par François Bougon et Sandrine Cassini

Radio France veut supprimer entre 270 et 390 postes

Le projet stratégique « Radio France 2022 » de la présidente Sibyle Veil passe par des économies de 60 millions d'euros dans un contexte de réduction des ressources de l'Etat.

Depuis lundi 3 juin, la présidente de Radio France, Sibyle Veil, s'était bien gardée d'avancer les chiffres qui fâchent, en présentant son projet stratégique destiné à moderniser l'entreprise publique d'ici à 2022, à la fois devant le conseil d'administration et aux organisations syndicales. Interrogée par *Le Monde*, elle avait insisté sur son ambition et sa volonté de transformer l'entreprise, tout en affirmant que si rien n'était fait, « avec la baisse de la dotation de l'Etat (...), nous aurons un déficit de 40 millions d'euros d'ici à 2022 ». Sans entrer dans les détails.

Mais, jeudi 6 juin, à l'ouverture des premières discussions sur l'accord de méthode destiné à jeter les bases des négociations que Mme Veil souhaite terminer en décembre, la directrice des ressources humaines, Catherine Chavanier a fini par donner des précisions : la direction prévoit de supprimer dans le cadre de la nouvelle organisation qui sera mise en place entre 270 et 390 suppressions de postes sur trois ans et ce alors que l'effectif total atteint 4 600 personnes.

« *La fourchette haute, c'est si on dit non à tout, la fourchette basse c'est si on dit oui à tout* », a dit Valeria Emanuele, déléguée du Syndicat national des journalistes (SNJ), qui estime que l'accord de méthode, « *au nom de la responsabilité sociale partagée* », se déroule « *entre verbiage – on nous a donné une quinzaine de pages à lire – et chantage* ». « *Ces départs s'effectueront dans le cadre d'un plan de « Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.* » *Ils seront accompagnés. Ce n'est ni violent ni brutal* », tempère Mme Chavanier.

Selon le SNJ, « *pour couper 25 millions dans les charges de personnel, la direction veut, en fait, supprimer 390 postes* » et recruter 50 personnes. « *Nous avons besoin de profils spécialisés dans le numérique, et notamment dans l'édition de nos émissions sur de nouveaux supports* », confirme Mme Chavanier. « *Quant à la fourchette basse, c'est 270 postes si nous acceptons collectivement la suppression d'une partie de nos congés* », explique le syndicat dans un communiqué diffusé à la mi-journée. Soit entre sept à douze jours selon les métiers. « *Il faudra aussi mettre en place une meilleure répartition et planification des congés* », complète Mme Chavanier.

L'intersyndicale devait organiser une assemblée générale à partir de 13 heures, ce jeudi.

3 – AUDIOVISUEL EN FRANCE – « La loi sur l’audiovisuel en panne » <https://www.ojim.fr/la-loi-sur-laudiovisuel-en-panne/>

Jeudi 6 juin 2019



La loi sur l’audiovisuel en panne

Les rapports entre le pouvoir et les médias publics sont toujours délicats. Nicolas Sarkozy avait été accusé d’autoritarisme en voulant nommer directement les présidents des différents médias publics. François Hollande avait été soupçonné de les choisir par la bande. Qu’en sera-t-il dans le cadre de la prochaine loi, si celle-ci voit bien le jour ?

Fusion pas fusion ?

Il faudra rapprocher les autorités de tutelle, le CSA (conseil supérieur de l’audiovisuel) et l’Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Cette dernière deviendrait notamment l’autorité coiffant la distribution de la presse écrite dans le cadre de la modification de la loi Bichet de 1947 qui régit ce secteur.

Mais on parle aussi de fusionner dans une holding *Radio France* et *France télévisions*. De quoi ravir un poids lourd du secteur qui présiderait la holding, mais aussi de quoi défriser les actuels et futurs présidents des deux entités fusionnées. D’autant que le mandat de Delphine Ernotte (celle qui veut « *éliminer les mâles blancs* » de la télévision) se termine en août 2020.

Qui nomme qui ?

Actuellement c’est le CSA qui nomme les responsables du secteur public des médias. Emmanuel Macron, lors de sa campagne électorale, avait promis de lui enlever cette prérogative pour la confier au conseil d’administration des entités. Nul doute que le nouveau président du CSA Roch Olivier-Maistre, même s’il a la réputation d’une « *échine souple* » ne verra pas d’un bon œil l’abandon de cette prérogative qui lui donne un pouvoir d’influence incontestable.

Pour remplacer Ernotte il faudrait lancer un appel à candidatures au printemps 2020 mais le vote de la loi avant cette date n’est pas certain. En l’absence de nouvelle loi, le CSA nommerait un responsable qui prendrait ses fonctions en août... pour quelques semaines ou quelques mois si la nouvelle loi est votée entre août et décembre 2020. Peu engageant pour les candidats. Tous calculs qui pourraient inciter le ministre de la culture, le juppéiste Franck Rister, à attendre un peu pour que Roch Olivier-Maistre – autre juppéiste – nomme un nouveau responsable Macron compatible à *France Télévisions*. Il n’y a que le provisoire qui dure, dit la sagesse populaire.

4 – JOURNALISTES AU CANADA – « Trois journalistes indépendants travaillant aux lieux ou circonstances dangereux remportent des bourses pour une formation à la sécurité »

<https://www.lelezard.com/communiqu-18794603.html>

Jeudi 6 juin 2019

Trois journalistes indépendants, oeuvrant dans des milieux dangereux pour le compte de médias canadiens et internationaux décrochent des bourses du Forum Freelance Fund (FFF) afin de pouvoir suivre des formations à la sécurité en milieu hostile.

Ces nouveaux boursiers portent à 36 le nombre de journalistes indépendants qui ont pu profiter de tels entraînements depuis 2010, grâce au Forum des journalistes canadien sur la violence et le traumatisme.

Voici les boursiers 2019, choisis par un jury indépendant :

- **Michael Colborne**, journaliste / photographe indépendant de Sherwood Park, en Alberta, qui rend compte des relations entre des groupes d'extrême droite en Ukraine et en Croatie, impliquant des activités illégales. Il a déjà été agressé physiquement au cours de ce travail continu. Certains de ses travaux ont paru dans The New Republic.
- **Lena Macdonald** est une cinéaste et journaliste indépendante basée à Toronto. Elle a passé la dernière décennie à diriger, produire et développer des documentaires et des séries télévisées pour diffusion avec TVO, CBC et TSN. Lena produit actuellement un long métrage documentaire sur l'appareil judiciaire international et sur ses effets néfastes sur les pays sortant d'un conflit en Afrique. Le documentaire devrait être diffusé par la chaîne documentaire de CBC.
- **Anna Bianca** Roach est une journaliste indépendante canadienne qui se concentre sur l'intersection du genre, du travail et de la migration. Elle travaille depuis des bases à Toronto et à Redwood City, en Californie. Après avoir obtenu un diplôme en études de conflits à l'Université de Toronto, elle s'est installée en Arménie pour un an, où elle a présenté la révolution de velours de 2018 et ses conséquences immédiates. Elle fait maintenant rapport sur les droits du travail sous des gouvernements populistes. Son travail a notamment été publié dans les médias The Toronto Star, Open Democracy Russia et Open Caucus.

Le président du Forum, Cliff Lonsdale, a déclaré: «Les trois gagnants de cette année sont des Canadiens s'exposant à un danger considérable alors qu'ils travaillent sur des histoires significatives loin de chez eux et sans le soutien d'un emploi stable.»

Les trois journalistes reçoivent chacun une bourse d'une valeur de 2500\$, qui leur permettra de s'inscrire à une formation sur le travail en milieu hostile, auprès de l'un ou l'autre de neuf fournisseurs de service identifiés par le Forum. Ces formations sont notamment offertes au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Afghanistan.

L'attribution des bourses du Forum Freelance Fund est administrée par le Forum du journalisme canadien sur la violence et le traumatisme, une organisation vouée au bien-être physique et psychologique des journalistes.

Les bourses FFF sont parrainées par CBC et soutenues par Radio-Canada et des dons individuels. Le Forum est quant à lui soutenu par The Globe and Mail et Cision/CNW.

Dans un autre concours, ouvert jusqu'au 12 juin, le Forum propose la bourse Portenier des droits de l'homme. Ce prix s'adresse aux journalistes et documentaristes indépendants, de toute nationalité, préoccupés par les violations des droits de l'homme, et qui souhaitent réaliser un projet en ce sens.

Cette bourse de 3 000 \$ servira également à aider le lauréat à assister à une formation en sécurité en environnements hostiles.

Les deux concours sont gérés en coopération avec le Rory Peck Trust (RPT), une organisation dédiée au bien-être des journalistes indépendants et basée au Royaume-Uni. Le Forum et RPT sont tous deux membres de l'Alliance ACOS, une coalition sans précédent d'organisations de presse, d'associations de journalistes indépendants et d'organisations de la liberté de la presse, qui travaillent ensemble afin de promouvoir des pratiques journalistiques sécuritaires et responsables pour les journalistes indépendants et locaux.



5 – MAGAZINE SCIENCE & VIE - « Science & Vie se diversifie dans la presse Photo »

<https://www.magazinevideo.com/actu/science-et-vie-se-diversifie-dans-la-presse-photo/38721.htm>

Mardi 4 juin 2019

Le magazine *Science & Vie*, qu'on ne présente plus, se lance dans le pari audacieux d'une publication bimestrielle consacrée à la photographie. Elle s'appellera tout simplement *Science & Vie Photo*.

Voilà qui a au moins le mérite de la simplicité ! Se reposant sur la notoriété légitime de *Science et Vie* (un poids lourd qui diffuse à 235.000 exemplaires), ce nouveau concept déclinera la photographie sous l'angle des dernières innovations technologiques, des techniques créatives et de l'évolution des pratiques photographiques. L'idée du Directeur de la Publication, Matthieu Villiers et de Yann Garret, rédacteur en chef, est que la photo est au carrefour de l'art et de la science, le positionnement précis de *Science & Vie Photo* ! Le titre sera vendu 5,95€, un prix courant et raisonnable pour 132 pages.

Si le concept d'aborder la photo sous son angle technologique scientifique et créatif, ne souffre pas la contestation, *Science et Vie Photo* va rapidement se heurter à trois obstacles majeurs :

D'abord, les magazines photo actuels et de nombreux sites Web (dont *les Nums*), sont déjà positionnés sur ces créneaux. Vous ne trouverez pas un seul magazine "images" qui aborde la photographie sur son versant uniquement matériel. Régulièrement des dossiers sont consacrés à la technologie de la photo et à ses aspects artistiques. On peut craindre ainsi que le positionnement de *Science & Vie Photo* soit juste un enrobage à en juger par la couverture du n°1 dont plusieurs accroches annoncent des sujets classiques : un essai complet des Panasonic S1R et Huawei P30 Pro, une rubrique concours avec photos analysées, critiquées et primées et 16 pages de pas-pas. Rien de vraiment nouveau sous le soleil, les autres magazines photo et sites Web, traitent déjà ces thématiques toute l'année ! Seule l'accroche principale - *Définition, Vitesse, Sensibilité, la Photo bat des records ! Jusqu'où et pourquoi faire ?* - laisse un peu d'espoir sur l'originalité du positionnement.

Deuxième obstacle, et non des moindres, la presse photo est sur une longue pente déclinante, la faute au Web (en partie), sa "gratuité" et son modèle économique basé sur la publicité et les liens d'affiliation. Pour preuve, la diffusion d'un titre comme *Réponses Photo* est passée d'environ 45000 ex. en 2014 à 29000 ex en 2018 avec une décélération particulièrement marquée en 2018 (-16%).

A tel point que le titre et passé bimestriel depuis avril 2019. Il faut d'ailleurs probablement rapprocher la bimestrialité des titres *Réponses Photo* et celle de *Science & Vie Photo* dont il ne m'étonnerait pas qu'ils paraissent en alternance, puisqu'ils font partie du même groupe de presse (Mondadori).

Nous ne disposons pas des chiffres des autres titres photo et notamment de son leader (*Chasseur d'images*) du regretté Guy-Michel Cogné, ou de *Fisheye*, car ils ne sont pas soumis à l'OJD (l'organisme de Contrôle de la Diffusion), mais il y a fort à parier que le Web (et le marché photo) n'épargne les ventes d'aucun titre de presse écrite photo.

Troisième et dernier obstacle : les titres *Science & Vie* et *Science & Vie Junior* subissent une érosion sensible et constante de leur diffusion, à peu près comparable en proportion à celle de *Réponses Photo* (pour *Science et Vie*, 305.000 ex en 2014, 235.000 en 2018 et pour *Science & Vie Junior*, de 183.000 à 148.000 ex). Et le rachat actuel du groupe Mondadori pour 70 millions d'euros par un requin du secteur, Reworld Media, est terni par la réputation sulfureuse de ce géant de la presse, à base d'externalisation de compétences, de brouillage complet entre journalisme et publicité et de cadences de production infernales. Tous les salariés de Mondadori avaient d'ailleurs fait grève contre ce rachat en décembre dernier...

Bref, on souhaite beaucoup de courage à *Science & Vie Photo*...



6 – INTERNET AU MAROC – « Le nombre total des abonnés à internet a atteint 23,1 millions, en hausse de 9,3% »

http://french.xinhuanet.com/afrique/2019-06/06/c_138121059.htm

Jeudi 6 juin 2019

Le nombre total des abonnés à internet a atteint 23,1 millions, en hausse de 9,3%, selon les statistiques du secteur des télécoms relatives au quatrième trimestre de l'année 2018 et au premier trimestre 2019, publiées par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Les statistiques montrent que le taux de pénétration du marché s'établit à 65,6%. Pour ce qui est du parc global de la téléphonie mobile, il ressort une "stagnation" du parc global au premier trimestre 2019, après une baisse au 4e trimestre de l'année 2018.

A fin septembre 2018, le parc mobile s'élevait à 46,041 millions d'abonnés dans les réseaux mobiles (2G/3G/4G), alors qu'à fin décembre 2018, le parc est passé à 44,738 millions d'abonnés, soit une baisse de 2,83%.

Sur ce parc, l'opérateur historique Maroc Telecom reste le leader, avec une part de marché de 43,08% au premier trimestre 2019, en hausse par rapport au trimestre précédent (42,54%).

La part de marché d'Orange est de 34,78%, également en hausse par rapport au dernier trimestre de 2018 (34,55%).

Contrairement à ses deux concurrents, Inwi perd du terrain sur le mobile avec une part de marché de 22,14% contre 22,91% un trimestre auparavant.

En ce qui concerne les usages durant ce 1er trimestre 2019, le trafic sortant du mobile s'élève à 13,7 milliards de minutes, enregistrant une hausse de 7,2% par rapport au premier trimestre 2018 et une hausse de 2,7% par rapport au dernier trimestre 2018.

Le nombre de minutes mobiles consommées par client et par mois a atteint 103 minutes en moyenne à fin mars 2019, contre 100 minutes le trimestre précédent.

7 – JOURNALISTES AU BURKINA FASO – « Patrimoine culturel burkinabè et mondial - Des journalistes outillés »

<https://fr.allafrica.com/stories/201906060663.html>

Mercredi 5 juin 2019

Par W. Aubin Nana

Le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme a organisé, le lundi 3 juin 2019 à Ouagadougou, une session de formation sur le patrimoine culturel burkinabè et mondial à l'intention d'une vingtaine d'hommes et femmes de médias.

Les Etats-parties, selon l'article 27 de la Convention de 1972 de l'UNESCO, doivent, par des programmes d'éducation et d'information, renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel. C'est dans cette optique que le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT), à travers la Direction générale du patrimoine culturel (DGPC), a initié le lundi 3 juin 2019 à Ouagadougou un atelier de formation sur le patrimoine burkinabè et mondial au profit des journalistes culturels.

« Les hommes et femmes de médias sont des relais incontournables dans la communication sur les biens culturels de notre patrimoine national. Cette rencontre vise donc à mettre à leur disposition des éléments d'informations sur ce sujet », a indiqué le secrétaire général du MCAT, Dr Lassina Simporé.

Notre objectif, grâce à la contribution des professionnels des médias, a-t-il poursuivi, est de sensibiliser les Burkinabè à l'importance et à la protection de notre patrimoine culturel. « Nous devons les amener à connaître et à aimer nos sites touristiques, à susciter en eux l'amour du tourisme », a soutenu Dr Simporé.

Après les Ruines de Loropéni, le complexe W-Arly-Pendjari, le Burkina Faso est candidat, cette année, pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial d'un 3e bien culturel à savoir les sites de la métallurgie ancienne de réduction du fer (Ronguin, Tiwèga, Yamane, Kindbo et Douroula), construits 800 ans avant Jésus-Christ. Ce dossier, a annoncé le premier responsable de la DGPC, Vincent Sédégo, sera défendu à la 43e session du comité du patrimoine qui se tiendra du 30 juin au 10 juillet 2019 à Bakou, en Azerbaïdjan.

« Généralités sur le patrimoine culturel » et « Connaissances sur le patrimoine mondial » ont été les deux panels présentés aux participants. La première communication a été donnée par M. Sédégo.

« Le patrimoine culturel est l'ensemble des biens matériels et immatériels qui, pour les communautés, portent des messages et des valeurs, et qu'elles choisissent de protéger et de transmettre aux générations futures », a-t-il défini.

A l'entendre, les sites, monuments, biens ethnographiques, œuvres architecturales, œuvres d'art, traditions et expressions orales, et la langue entrent dans cette catégorie. Le patrimoine culturel dit « matériel », a-t-il précisé, est constitué des paysages « construits », de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements forestiers, d'objets d'art et mobiliers et du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, etc.).

Une valeur universelle extraordinaire

Quant au patrimoine culturel immatériel, il peut revêtir, a-t-il expliqué, différentes formes (traditions et expressions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rites et événements festifs, connaissances pratiques concernant la nature et l'univers, artisanat traditionnel). Le second exposé a été livré par Dr Lassina Simporé, par ailleurs archéologue de formation.

Le patrimoine mondial, a-t-il soutenu, est une appellation attribuée à des lieux ou à des biens, situés à travers le monde, possédant une valeur universelle extraordinaire ou exceptionnelle. « Ils sont à ce titre inscrits sur la liste du patrimoine mondial afin d'être protégés pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour », a déclaré le gestionnaire de patrimoine culturel immobilier.

En outre, l'inscription d'un bien sur la « prestigieuse » liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comporte, a-t-il fait savoir, de nombreux avantages pour le pays concerné. Il s'agit, entre autres, de l'opportunité de développement de la région, la poursuite des recherches scientifiques sur le site, la protection du site et l'assistance technique et financière du comité du patrimoine mondial afin de soutenir les activités de préservation.

De plus, c'est un honneur, pour toute nation, a souligné Dr Simporé, de voir une partie de son héritage culturel reconnu par le monde entier. Cette distinction implique, toutefois, à ses dires, des devoirs. Le pays élu doit, en effet, s'engager, a-t-il dit, à entretenir et gérer le site, l'édifice ou le milieu, de manière à le conserver intact pour les générations futures. La session de formation a été suivie de discussion et un jeu de questions réponses. Comment inscrire un bien sur la liste du patrimoine mondial ?

Cette démarche, a-t-il répondu, nécessite de passer d'abord par la liste indicative de l'UNESCO, puis par cinq étapes : l'Etat-partie (choisit le site prioritaire), le centre du patrimoine mondial (vérifie la conformité technique et administrative du dossier, les organisations consultatives (envoient un expert pour évaluer le site et remettre un rapport), le comité du patrimoine mondial (décide d'inscrire, ou de ne pas inscrire, de renvoyer ou de différer l'inscription) et l'Etat-partie (conservation et suivi).

8 – FACEBOOK AU VIETNAM – « En prison pour des publications sur Facebook »

<https://www.7sur7.be/tech/en-prison-pour-des-publications-sur-facebook~a43f91ea/148135473/>

Jeudi 6 juin 2019

Un militant écologiste vietnamien a écopé jeudi de six ans d'emprisonnement pour avoir "sapé le gouvernement" dans ses posts sur Facebook, selon la presse officielle, dernière condamnation en date dans une vague de répression visant les internautes dissidents.



Nguyen Ngoc Anh

Nguyen Ngoc Anh, 39 ans, a été condamné par un tribunal de la province de Ben Tre (sud du Vietnam) pour avoir "*produit, disséminé ou propagé des informations et des documents visant à saper*" le régime communiste, a rapporté l'agence de presse officielle Vietnam News Agency (VNA). Selon l'accusation, Nguyen Ngoc Anh aurait appelé à des manifestations en juin et en septembre 2018. Le contenu de ses posts n'a pas été dévoilé mais ils ont été "likés" 45.000 fois et ont reçu plus de 130.000 commentaires.

Éleveur de crevettes

D'après des défenseurs de l'environnement, M. Anh, un éleveur de crevettes, a animé un large mouvement de protestation contre une aciérie taïwanaise accusée d'avoir déversé des déchets toxiques dans des eaux vietnamiennes en 2016.

Délit d'opinion

Au moins 128 personnes sont actuellement détenues pour délit d'opinion au Vietnam, dont 10% en raison de leurs activités sur les réseaux sociaux, selon un récent rapport d'Amnesty International. Selon Amnesty, la répression contre les blogueurs et les journalistes indépendants -- dans un pays où la plupart des médias sont contrôlés par le gouvernement -- s'est accrue depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la cybersécurité au début de l'année.

9 – GOOGLE EN BELGIQUE – « Google va investir 600 millions d'euros en Belgique »

<https://www.7sur7.be/tech/google-va-investir-600-millions-d-euros-en-belgique~a1f918b4/>

Mardi 3 juin 2019

Le géant américain de l'informatique Google a annoncé lundi un nouvel investissement de 600 millions en Belgique, avec la construction d'un nouveau centre de données (data center) sur son site de Saint-Ghislain.

La quatrième construction portera l'investissement total en Belgique à 1,6 milliard d'euros.

En 2018, Google avait annoncé la construction d'un troisième data center, qui sera opérationnel d'ici la fin de l'année, ainsi que, grâce à un investissement de 3 millions d'euros, d'une nouvelle centrale solaire générant chaque année 2,8 mégawatts d'énergie renouvelable propre sur le site du data center de Saint-Ghislain. Le 4e centre de données devrait être prêt, selon Google, à l'horizon 2021.

Le premier data center de Google en Europe a ouvert ses portes en 2009 à Saint-Ghislain. Il s'agissait du premier data center de Google au monde à fonctionner entièrement sans réfrigération, en utilisant un système de refroidissement par évaporation. Celui-ci puise les eaux usées du canal industriel tout proche du site et réduit ainsi la consommation globale d'énergie.

350 personnes employées à Saint-Ghislain

L'ensemble du site de Google à Saint-Ghislain emploie actuellement quelque 350 personnes à temps plein ainsi que des sous-traitants, soit des ingénieurs en informatique, des ingénieurs électriciens et mécaniciens, des agents de sécurité, du personnel de maintenance des installations. Google a souligné que ces chiffres "n'incluent pas les ouvriers de la construction qui construisent de nouveaux centres de données ou rénovent des installations existantes."

Selon un rapport publié par " Copenhagen Economics " en juin 2015 et évoqué par Google, la société a investi 775 millions d'euros dans la construction et l'exploitation du centre de données de 2007 à 2014. Ces investissements ont permis de créer 1.500 emplois locaux en moyenne par an durant la même période et de soutenir une activité avec un impact économique de 900 millions d'euros pour le PIB belge.

Charles Michel : "Une excellente nouvelle pour la Wallonie et la Belgique"

Charles Michel, Premier ministre sortant, s'est montré pour le moins enthousiaste. "Ce nouvel investissement à Saint-Ghislain est une excellente nouvelle pour la Wallonie et la Belgique et confirme notre position de pionnier du numérique acquise au cours de ces dernières années. Notre pays joue un rôle de premier plan en Europe dans le développement de l'économie numérique en pleine croissance et créatrice de nombreux emplois. Notre savoir-faire et notre main-d'œuvre qualifiée incitent les fournisseurs de services tels que Google et de nombreuses start-up à continuer d'investir et de se développer ici. Au cours des dernières années, la Belgique est devenue de plus en plus attrayante pour les investisseurs. Pour conserver notre position de leader, nous devons continuer à repenser et à accélérer l'innovation numérique."

Philippe De Backer, ministre sortant de l'Agenda numérique : "Nous sommes convaincus que l'intelligence artificielle ainsi que la transition vers l'économie numérique doivent occuper une place centrale dans la politique de notre pays. De cette manière, nous pouvons améliorer notre niveau de vie en améliorant la santé et la protection de l'environnement, créer de nouveaux emplois et maintenir la compétitivité de la Belgique. Des infrastructures telles que les centres de données de Google sont de ce fait également essentielles. Nous sommes donc très heureux que Google ait décidé de continuer à investir en Belgique et ce, avec un centre de données supplémentaire d'une valeur de 600 millions d'euros."

